

## Le grand air pour les œuvres d'art

En novembre 2001, un artiste jurassien proposait d'organiser une exposition d'oeuvres imprimées sur des drapeaux. L'expo aurait pu ensuite s'exporter vers d'autres lieux et Delémont aurait pu également accueillir les drapeaux d'autres artistes. Cette excellente initiative visait non seulement à "aérer" les artistes qui d'ordinaire sont confinés dans l'ancre de galeries ou autres salles d'exposition, mais également à colorer les rues de la capitale. A la grande déception du peintre delémontain, son projet restera sans suite pour des raisons peu claires.

Le temps a passé et depuis, le photographe jurassien Alan Humerose a récolté de nombreux éloges pour son exposition de drapeaux de fleurs en juillet de cette année sur le Pont du Mont-Blanc à Genève. L'exécutif genevois, charmé par ce projet a donc accepté de remplacer les habituels drapeaux protocolaires par 24 oeuvres d'art de 3 m<sup>2</sup>.

Il semble même que cette exposition sera visible en septembre prochain dans le Jura.

L'idée du présent postulat est donc de reprendre ce concept sous une forme un peu différente. En effet, Delémont a un patrimoine important d'oeuvres d'art issues d'acquisitions et d'autres provenant de la Galerie Paul Bovée. Ce patrimoine est dans des bureaux et peut-être même dans des caves... Il serait donc intéressant de numériser ces tableaux et de les imprimer sur des drapeaux pour ensuite les exposer au grand air.

Il est même imaginable et même souhaitable que la Commune prenne contact avec les villes jumelées pour des échanges d'exposition. Des photographies de Delémont pourraient aussi être numérisées. Le lauréat du Prix Wakker 2006 serait ainsi mis en valeur sous une autre forme dans d'autres cités.


Concrètement la technique est simple: prise de vue numérique par un photographe professionnel, recadrage, étalonnage et gravage CD. Puis, impression résistante aux UV sur tissus adéquats et façonnage au format. Enfin, tige de stabilisation ou lest pour que les drapeaux ne s'enroulent au vent.

Par ce postulat nous demandons au Conseil communal de constituer une commission chargée de donner vie à ce projet. Concernant le financement il est envisageable que ladite commission crée une association et par ce biais demande un appui financier de la Loterie romande via la délégation jurassienne.

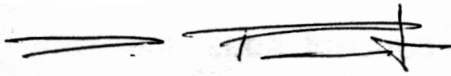
Delémont, le 28 août 2006

Groupe CS+POP

Luc Schindelholz



J.-P. Jahn



M.-Cl. Gimmi